

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 2601 /C.A.C.

Astrida, le 9 octobre 1951.

RECOMMANDEE



Madame,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert le chèque n° 199431 de 266,40 francs en règlement de votre relevé n°2915 du 1 octobre 1951.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Comptable des C.A.C., A. STRIJBOS,

A Madame VAN HENDE

à

U S U M B U R A .